

**VOUS SOUHAITEZ OPTER POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE
OU LE RENOUVELER ?**

C'EST FACILE !

- ✓ Complétez et signez **le mandat de prélèvement SEPA et le règlement.**
- ✓ Retournez ces documents avec votre dossier d'inscription / réinscription à l'adresse suivante :

**Conservatoire du Choletais
5 Rue Tournerit
49300 Cholet**

- ✓ Joignez-y votre **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)**

ATTENTION !

Toute demande de prélèvement doit être adressée avant le 31 octobre 2026 avec l'ensemble des pièces demandées. Passé ce délai et/ou sans la totalité des documents, le paiement s'effectuera obligatoirement sur factures.

DATES DES PRÉLÈVEMENTS

✓ 20 novembre 2026 ✓ 21 décembre 2026 ✓ 22 janvier 2027 ✓ 22 février 2027 ✓ 22 mars 2027 ✓ 20 avril 2027

Une facture provisoire ainsi que votre échéancier vous seront adressés au cours du mois de novembre 2026.

